



Laetitia Gaurier

Docteure en droit privé et sciences criminelles

Née le 19 août 1994 à Toulouse 29 ans

4 rue du Docteur Louis Delherm C307 31300 Toulouse

06.63.08.27.11.

laetitia.gaurier@gmail.com

Thèse

La compétence de rapprochement de l'Union européenne : contribution à l'étude de l'harmonisation des procédures pénales sous la direction de Madame le Professeur GOGORZA et Monsieur le Professeur DE LAMY
Soutenue le 12 avril 2023, mention très honorable avec les félicitations du jury.

Cursus universitaire

Depuis septembre 2023 : Enseignante contractuelle, Institut national universitaire Champollion, Albi.

2022-2023 : Vacataire, Université Toulouse 1 Capitole ;

2020-2022 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche, Université Toulouse 1 Capitole ;

2017-2020 : Doctorante contractuelle, Université Toulouse 1 Capitole ;

2015-2017 : Master pénal et sciences criminelles, Université Toulouse 1 Capitole, Mention Bien, Lauréate du Master II ;

Mémoire intitulé : *Les modes d'imputation en droit pénal douanier* sous la direction de Monsieur le Professeur SEGONDS Marc.

2015 : Licence en droit privé, Université Toulouse 1 Capitole ;

2012 : Baccalauréat, série Littéraire, Mention bien.

Activités et responsabilités collectives

Depuis 2017 : Membre de l'Institut de Criminologie et de Sciences pénales Roger Merle

Intervention à des veilles juridiques portant sur le droit pénal et les autres branches du droit, mise en place de projets autour du droit pénal depuis 2017.

Avril 2022 : Participation en qualité de jury à l'examen Oral du Collège supérieur de Droit
Encadrement et évaluation de deux groupes – travail bibliographique et présentation orale

Avril 2019 : Participation en qualité d'équipière à une leçon de vingt-quatre heures d'agrégation
Section droit privé (01), agrégation de Monsieur le Professeur CAZALBÔU portant sur le sujet du « Pardon ».

Janvier 2019 : Participation en qualité de jury au Concours de plaidoiries

Concours organisé par l'association des étudiants en droit de l'environnement et l'*European School of law*.

Activités de recherche

• Publications :

« Proportionnalité d'une sanction d'inéligibilité automatique et non modulable », Dalloz Actu, à paraître.

« La proposition "e-evidence" : révélatrice des limites de l'émergence d'une procédure pénale européenne ou compromis nécessaire ? », co-écrit avec CHRISTODOULOU Hélène et MORNET Alice, European Papers, Vol. 6, 2021, n° 1, pp. 423-439.

« Droit pénal et sport », Annales de l'Institut de Criminologie Roger Merle, n° 3.

• Conférences :

Juin 2023 – « L'effectivité des sources pour répondre aux défis environnementaux », ateliers doctoraux de l'IRDEIC organisé à l'Université Toulouse 1 Capitole, Les sources internationales, européennes et nationales face aux défis environnementaux ;

Décembre 2021 – « Droit pénal et sport », Veille juridique de l'Institution de Criminologie Roger Merle ;

Février 2020 – « La proposition "e-evidence" : révélatrice des limites de l'émergence d'une procédure pénale européenne ou compromis nécessaire ? », colloque organisé à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Nantes, Vers un droit européen de la procédure pénale, présenté collectivement avec CHRISTODOULOU Hélène et MORNET Alice ;

Juin 2018 – « Droit pénal et droit douanier », Veille juridique de l'Institut de Criminologie Roger Merle.

Activités d'enseignement

• Matières enseignées en 2022-2023 :

Sécurité des événements sportifs : Tutorat, Master première année, formation à distance (FOAD), 23 heures.

Responsabilités sportives : Tutorat, Master première année, formation à distance (FOAD), 13 heures.

Procédure pénale : Travaux dirigés, Licence deuxième année, formation initiale en présentiel, deux groupes, 27 heures.

Procédure pénale : Cas pratique d'approfondissement, IEJ, préparation à l'examen d'entrée à l'école des avocats de Toulouse, 2 heures.

Procédure pénale, droit pénal de l'environnement, droit des peines : Tutorat, Master seconde année, formation à distance (FOAD), 20 heures.

• Matières enseignées en 2021-2022 :

Sécurité des événements sportifs : Tutorat, Master première année, formation à distance (FOAD), 23 heures.

Responsabilités sportives : Tutorat, Master première année, formation à distance (FOAD), 13 heures.

Introduction au droit privé : Travaux dirigés, Licence première année, formation initiale en présentiel, deux groupes, 27 heures.

Procédure pénale : Travaux dirigés, Licence deuxième année, formation initiale en présentiel, deux groupes, 27 heures.

• Matières enseignées en 2020-2021 :

Sécurité des événements sportifs : Tutorat, Master première année, formation à distance (FOAD), 28,5 heures.

Introduction au droit privé : Travaux dirigés, Licence première année, formation initiale en présentiel, deux groupes, 27 heures.

Procédure pénale : Travaux dirigés, Licence deuxième année, formation initiale en présentiel, trois groupes, 40,5 heures.

• Matières enseignées en 2018-2019 :

Procédure pénale approfondie : Travaux dirigés, M1 Droit pénal et sciences criminelles, formation initiale en présentiel et régimes spéciaux, deux groupes, 27 heures ;

Procédure pénale : Travaux dirigés, Licence deuxième année, formation initiale en présentiel, deux groupes, 27 heures.

• Matières enseignées en 2019-2020 :

Procédure pénale approfondie : Travaux dirigés, M1 Droit pénal et sciences criminelles, formation initiale en présentiel, trois groupes, 40,5 heures ;

Procédure pénale : Travaux dirigés, Licence deuxième année, formation initiale en présentiel, deux groupes, 27 heures.

• Matières évaluées depuis 2017 :

Procédure pénale : correction d'examens blancs de la prépa de l'IEJ de Toulouse ;

Droit pénal international et européen : Master 1 Droit pénal et sciences criminelles ;

Procédure pénale : Diplôme universitaire - certificat d'études de criminologie et de sciences pénales ;

Rapport de stage : Encadrement et évaluation d'un rapport de stage dans le cadre du Master 1 - Management du Sport, Formation à distance (FOAD).